



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **12 décembre 2023**,

L'an deux mille vingt-trois, le **douze** du mois de décembre à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 06 décembre 2023 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle du Belvédère – Palais de Loire à Cosne sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS – M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT – Mme Béatrice BOULOGNE - Mme Corinne COLONEL - Mme Martine LEROY - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE – Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - M. Bertrand FLANDIN - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. Yves RAVET - Mme GUILLAUME Florence - M. Jean-Claude GILLONNIER - Mme Nadège COQUILLAT - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN
Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Muriel BUISSON
M. Jean FOUNIER remplacé par M. André SZYMANSKI

Membres ayant donné pouvoir : M. Alain DEDISSE à M. Patrick PONSONNAILLE
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Robert CHOLLET à Mme Nathalie LIEBARD
M. Michel RENAUD à M. Yannis BONNET

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Nathalie LIEBARD** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Désignation des représentants au comité de pilotage du contrat territorial Vrille, Nohain, Mazou

La Communauté de Communes Cœur de Loire, dans le cadre de sa compétence GEMAPI porte le contrat territorial Vrille, Nohain et Mazou. Le périmètre d'intervention de ce contrat s'étend sur quatre Communautés de Communes.

Afin d'assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi de ce contrat, un comité de pilotage a été mis en place. La Communauté de Communes Cœur de Loire est représentée par 7 élus.

Compte tenu du renouvellement du Contrat Territorial, il vous est proposé de renouveler les représentants de Cœur de Loire pour le nouveau contrat qui sera signé par l'ensemble des partenaires le 16 janvier 2024.

Les représentants actuels sont :

- M. Pascal FASSIER,
- M. Denis HOUCHOT,
- M. Patrick RAPEAU,
- M. Patrick BONDEUX,
- M. Thierry BEAUVAIS,
- M. Yannis BONNET,
- M. André BOYAULT.

Parmi les représentants actuels seul M. André BOYAULT souhaite se retirer et ne plus être représentant pour la Communauté de Communes Cœur de Loire, Mme Nathalie LIEBARD se porte candidate.

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Mme Nathalie LIEBARD comme représentante de la Communauté de Communes au sein du comité de pilotage du Contrat Territorial Vrille, Nohain et Mazou.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 45
Pouvoirs : 4
Votants : 49
Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

Mme Nathalie LIEBARD, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 058-200067916-20231212-2023_12_12_21-DE

S²LO